

ACVP NEWS



DANS CE NUMÉRO:

L'élite jeunes à Martigny	Page 1
Editorial	Page 1
Concours de Verbier	Page 2
Une offre à ne pas manquer !	Page 2
Lumière sur... les Beulets	Page 3
L'agenda	Page 4
La rubrique disciplinaire	Page 4
Liste des sanctions	Page 4
Question de règlement	Page 4
La rubrique Humour	Page 4

L'élite des jeunes européens à Martigny

Le CERM sera du 18 au 20 août le théâtre des championnats d'Europe jeunes 2006.

La Suisse, coachée par Séverine Schnegg, sera représentée par les joueurs suivants :

- Bègue Yannick, SAP
- Bourgeois Johan, VS
- Caillat Simon, VS
- Girard Etienne, SAP
- Ronzel Fabian, VD
- Rotzetter Fabien, FR
- Schwéry Nicolas, VS
- Vicenzi Anthony, JU

C'est Yannick Bègue qui a obtenu le droit de disputer le championnat de tir. On rappelle que dans cette discipline, aux derniers championnats d'Europe, la Suisse s'était classée 2^{ème}, grâce à la performance du Valaisan Justin Métrailler.

Les équipes inscrites sont les suivantes : Allemagne, Autriche, Angleterre, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hollande, Hongrie, Italie, Israël, Luxembourg, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèque et Turquie.

C'est la France qui détient le titre de championne d'Europe jeunes depuis les CEJ de Dudelange (Luxembourg), en 2004.

Le comité d'organisation disposant d'un responsable presse indépendant, chacun pourra suivre ce championnat et se renseigner via divers médias.

Je ne peux toutefois que vous inciter à visiter le site internet de la FSP, sur lequel vous trouverez toutes les informations intéressantes au sujet de ces championnats.

Georges Chollet, ou la vision au-delà

Quoi ? Encore ?

Président de la Fédération Suisse de Pétanque, arbitre national, webmaster, très impliqué dans les cadres nationaux, et maintenant chef de la délégation suisse aux championnats d'Europe Jeunes ?

Georges Chollet, tenace, intraitable, fait parfois figure d'austère patron de la pétanque suisse. Ses démarches restent souvent incomprises, notamment celle concernant le travail sur le mental.

Je me suis personnellement souvent demandé pourquoi et comment il lui était possible de s'accrocher toujours, faisant fi des mauvaises volontés et des critiques stupides émanant de la lie de nos licenciés. La réponse tient en un seul mot : vision.

Notre fédération a l'insigne chance d'être présidée par un homme qui a un plan, un projet, une vision pour notre sport, au-delà des théories et critiques d'amateurs. Finie, la gestion au jour le jour ! La FSP se dirige sous son égide vers une véritable reconnaissance sportive.

L'interdiction de la fumée sur les terrains et l'organisation des CEJ à Martigny peuvent paraître des situations isolées ; elles s'insèrent en réalité parfaitement dans ce plan.

Mais seul, même un homme de la trempe de Georges Chollet ne peut rien.

A nous, maintenant, de partager et de réaliser sa vision.

Concours de Verbier (Merci à Jérôme Joly et Claude-Alain Luy)

C'est au centre sportif de Verbier que les pétanqueurs valaisans se sont rendus les 22 et 23 juillet. Le concours officiel du samedi a été remporté par la triplette composée de Patrick Boson, Patrick Duperthuis et Thierry Ramuz, association inédite et pour le moins efficace, au vu du peu de points que ces joueurs ont laissés à leurs adversaires... En finale, ils ont battu les sociétaires du club des Quatre-Saisons Michel Dessimoz, Jacques Duc et Frédéric Savioz.

Dimanche, le concours

ouvert à tous a vu s'affronter 47 doublettes dans une ambiance excellente et empreinte de fair-play. C'est l'équipe de la Liennoise composée de Jean-Pierre Avert et Marcel Fabrizzi qui l'a remporté.

On relèvera la belle performance des juniors du cadre national Johan Bourgeois et Simon Caillat, qui ont atteint samedi comme dimanche les demi-finales du concours. De très bon augure avant les championnats d'Europe jeunes, qui auront lieu du 18 au 20 août prochains au CERM de Martigny.



Samedi

1. Boson Patrick - Duperthuis Patrick - Ramuz Thierry (mitigé)
 2. Dessimoz Michel - Duc Jacques - Savioz Frédéric (Les Quatre-Saisons)
 3. Bourgeois Alain - Bourgeois Johan - Caillat Simon (mitigé)
- Et Giauque Lionel - Muhl Thierry - Roduit Philippe (La Biennoise)

Dimanche

1. Avert Jean-Pierre - Fabrizzi Marcel (La Liennoise)
 2. Jean-Claude et Pascal (GE)
 3. Bourgeois Johan - Caillat Simon (mitigé)
- Et Perruchoud-Perruchoud (Le Robinson)

Franco-Suisse 2006 à Thonon (France) : une offre à ne pas manquer !

L'Association Cantonale Valaisanne de Pétanque a le plaisir d'inviter tous les licencié(e)s valaisan(ne)s à la coupe Franco-Suisse 2006 qui se déroulera à Thonon-les-Bains le dimanche 3 septembre 2006.

Afin de faciliter l'organisation de cette journée pour chacun, l'ACVP aménage un forfait comprenant :

1. Le transport en car

Départ depuis Sion-Martigny-Monthey.

Les horaires de départ et de retour seront transmis ultérieurement.

2. L'inscription

3. Le repas de midi (prévoir le casse-croûte pour le soir)

4. Le tee-shirt ACVP pour la journée (tenue homogène obligatoire)

Prévoir l'habillement en cas de mauvais temps.

Le forfait pour l'ensemble des prestations coûte à l'ACVP : Sfr. 68.—.

Pour cette première expérience, l'ACVP fait une action et vend le forfait pour la somme de **50.— par personne !**

Dernier délai pour les inscriptions : mercredi 23 août 2006

Inscriptions et renseignements auprès de Dominique Favre:

Adresse E-Mail : vicepresident.acvp@gmail.com

Mobile n°079/204.12.53, professionnel n°027/743.43.69

Le prix de l'inscription sera versé avant la manifestation sur le compte de l'ACVP auprès de la Banque Cantonale du Valais sur le compte A 0867.12.69 avec mention de la personne inscrite.

Dans l'espoir de vous retrouver nombreux, nous vous adressons, chères Amies, chers Amis, nos salutations sportives.

Lumière sur... les Beulets

Les pétanqueurs valaisans ont pu découvrir à l'occasion des championnats valaisans doublettes les nouvelles infrastructures du Beulet, à St-Léonard.

Le club de La Liennoise s'est en effet doté d'un complexe on ne peut plus adéquat pour la pratique de notre sport. Petit tour d'horizon de ce nouvel espace grâce à Joseph Delalay, que je remercie très sincèrement.

C'est à l'AG de « La Liennoise » de novembre 2005 que la décision a été prise de mieux mettre en valeur les locaux rachetés en 2003 par notre club. Ce projet comportait 3 points essentiels :

- le relèvement d'environ 1m.50 des pistes construites à même l'ancienne patinoire, soit un apport de 1800 m³ de matériel ;
- un nouvel éclairage ;
- la réalisation d'une terrasse couverte de 22 m. x 4 m. donnant de plain-pied sur les pistes.



Les travaux, d'abord retardés par des pluies abondantes, ont pu débuter en mars pour s'achever début juin, essentiellement sous la responsabilité de nos président et vice-président, qui ont pu compter sur la participation active d'une quinzaine de membres.



Actuellement, c'est un vrai bonheur renouvelé chaque jeudi soir de se retrouver dans ce cadre idyllique des Beulets pour une mêlée fréquentée en moyenne par 40 personnes. Mais il convient d'énumérer d'autres activités :

- un concours de la fédération par année ;
- le mercredi après-midi des aînés, qui rassemble une moyenne de 20 personnes ;
- l'entraînement du mercredi soir ouvert à tous et qui voit la présence régulière d'une quinzaine de joueurs ;
- le tournoi de septembre du Grand Conseil, devenu maintenant une tradition ;
- une rencontre bisannuelle avec le club voisin et ami de la Plâtrière d'Ayent.

De plus, cette aire de jeu est à disposition des sociétés locales ou extérieures et fait même le bonheur de « Passeport vacances » ou des participants au camp annuel de football, pour un après-midi récréatif de pétanque.

« La Liennoise » dispose ainsi actuellement de 37 pistes de 13 m. x 3 m. auxquelles viennent s'ajouter 36 pistes situées de l'autre côté de la route sur un terrain mis à la disposition par la Commune et aménagé par le club. C'est ainsi que, profitant aussi de la proximité du couvert communal, nous avons pu organiser en juin 2006 les championnats valaisans doublettes et que nous mettrons sur pied en 2008, en collaboration avec « La Plâtrière », les championnats suisses en triplettes mixtes, avec l'avantage indéniable de pouvoir disposer d'une infrastructure fixe. On pourrait même imaginer que des clubs dans l'embarras utilisent ces installations.

Un article à insérer? Des informations, des dates à donner? Une opinion, une blague à partager? Une question dans le courrier des lecteurs ?

Une nouvelle adresse à me donner? Recevoir le journal directement dans votre boîte mail?

Intéressé par le poste de responsable cantonal de la presse ?

Contactez-moi: presse.acvp@gmail.com

079 / 773.40.11



L'agenda

18 - 20 août
Championnats d'Europe
Jeunes au CERM de
Martigny

26 - 27 août
Championnats suisses
doublettes au Châble

Samedi 9 septembre
Concours seniors en
doublettes en élimination
directe, Martigny-Croix.

Dimanche 10 septembre
Championnat valaisan tête-
à-tête, Martigny-Croix

Samedi 30 septembre
Concours seniors en
triplettes en élimination
directe, Le Forum, Martigny.

Dimanche 1^{er} octobre
Concours seniors en
doublettes et en poules, Le
Forum, Martigny.

www.petanque-fsp.ch

La rubrique Humour

Dans une école à la frontière franco-suisse, l'institutrice dit qu'elle est fan de l'équipe de France et demande aux fans de l'équipe de France de football de lever la main. Pour faire comme la jolie institutrice, tous les élèves lèvent la main, sauf une.

"Bah alors, petite Emilie, tu n'es pas fan de l'équipe de France ?" demande l'institutrice.

"Non", répond Emilie, "je suis fan de l'équipe suisse".

"Ah bon ?" Demande l'institutrice, "et pourquoi ?".

"Parce que mes parents soutiennent l'équipe suisse, donc moi aussi." répond la petite fille.

L'institutrice veut donner une leçon à la fille et dit "Et si tes parents étaient des imbéciles finis, tu serais quoi ?". Là, la petite Emilie répond "Je serais fan de l'équipe de France" !!!

La rubrique disciplinaire

par Alain Borruat

Dès ce numéro et jusqu'à la fin de cette année, nous nous efforcerons de faire paraître des articles se rapportant aux différents règlements disciplinaires.

LE SURSIS

Que représente une peine ferme assortie d'un sursis ?

Cela signifie que dès que la peine ferme est terminée, le pétanqueur peut pratiquer à nouveau son sport favori, sans problème.

Cependant, s'il commet une nouvelle infraction pendant la durée de ce sursis, la sanction tiendra compte de la nouvelle peine, plus le temps du sursis accordé lors du premier jugement.

Le sursis a donc pour effet d'inciter le joueur sous le coup d'une telle mesure à ne plus récidiver et respecter les règlements et surtout les règles du fair-play.

Cette mesure relève de l'article 22 du code de discipline.

Liste des sanctions

Suite aux événements survenus lors du championnat valaisan doublettes à St-Léonard le 18 juin dernier, la Commission Disciplinaire a pris les sanctions suivantes :

Pierre-Alain MAILLARD suspension ferme de licence de 3 ans
amende de 300.-

Eric RAMA suspension ferme de licence de 2 ans
assortie d'un sursis de 2 ans
amende de 400.-

Club de Verbier amende de 300.- (amende identique à celle de M. Maillard, ce dernier étant récidiviste - en fonction du code de codification des sanctions)

Question de règlement : les nus-pieds

L'article 39 du règlement international stipule que les pieds nus sont interdits à la pétanque. Mais que cela veut-il dire ? Pieds complètement nus, tongs, espadrilles sans lanière ? La réponse qui suit émane de Gérard Saladin, arbitre international. Je le remercie ici grandement.

Chers Amis,

Comme convenu, je me suis renseigné auprès de mes collègues de la Commission Technique Internationale au sujet de la "tenue correcte des joueurs".

Le deuxième paragraphe de l'article 39 précise que les joueurs ne peuvent pas jouer "torse nu ni pieds nus". A ce sujet, la Fédération internationale comme la Fédération française appliquent le même règlement que la Fédération suisse. Cela signifie que les **joueurs ne peuvent pas être sanctionnés s'ils jouent pieds nus dans des chaussures ouvertes.**

Selon M. Jacques Théron, membre de la Commission Technique Internationale et Vice-Président de la F.F.P.J.P., les chaussures fermées ne sont exigées que lors des Championnats de France. Il reconnaît toutefois que certains Comités Départementaux (Alpes maritimes par exemple) se montrent plus "royalistes que le roi" en appliquant des règles plus sévères que celles prévues par le règlement international.

Dans l'espoir que ces précisions vous donneront satisfaction, je vous adresse, Chers Amis, mes plus cordiales salutations.